

L'hygiène par-dessus tout

La Schueberberfouer est sous haute surveillance pour ce qui est de la sécurité alimentaire – et personne ne s'en plaindra. Pour ce qui est des personnes y travaillant, nous connaissons tous des jeunes, souvent étudiants, qui réussissent à gagner pas mal d'euros comme serveurs dans les restaurants de la foire, grâce aux pourboires et aux longues heures de travail.

Les derniers jours de la présente foire, j'ai été rendu attentif au sort de travailleurs roumains occupés en dessous du salaire minimum, sans être déclarés à la Sécurité sociale et pour un nombre d'heures de travail journalier très, très impressionnant. Les concerné(e)s n'ont pas voulu agir de peur de perdre encore les quelques euros qui leur étaient dus. C'était trop tard pour que l'Inspection du travail et des mines intervienne encore.

Mais qui se soucie de quelques Roumains et Roumaines : on ne va pas se gêner une (fin de) fête à cause de « ça » !

Majorité d'idées avortée

Rares sont les occasions où le citoyen peut vérifier que ses élus votent uniquement selon leurs conscience et conviction : trop souvent, des considérations de basse politique prennent le dessus. L'intérêt supérieur de la coalition prévaut et écrase l'identité d'un groupement d'idées, d'un parti politique. La récente adoption du projet de loi sur la naturalisation en est une belle illustration. Le LSAP avait fait savoir à plus d'une reprise, par la bouche et la plume de ses plus hauts responsables, que l'allongement de la période de séjour en vue de la naturalisation ne lui plaisait pas. Il a avalé la couleuvre préparée par son partenaire de coalition : y a-t-il une contrepartie ou est-ce le simple rapport de force qui a prévalu ? Il faut constater qu'il y avait une majorité d'idées allant dans ce sens : elle n'a pas pu se concrétiser lors du vote, le CSV étant sous la pression de l'ADR, celui-ci ayant finalement réussi à étendre son influence au-delà du CSV jusque dans le rang des députés socialistes. Autre démission : les exigences linguistiques. Celles basées sur des considérations scientifiques et pédagogiques présentées par la ministre socialiste de l'Education nationale ne semblent pas avoir résisté au bulldozer chrétien social. Quand le politique prévaut pour faire de la langue un moyen de sélection, bonjour les dégâts, respectivement bienvenu le

populisme ! Nous ne mentionnerons pas les avis suscités et les avis spontanés qui, à l'exception d'un seul, font état de leur incompréhension quant à l'allongement de la période de résidence.

Nous sommes loin du souhait du Premier ministre de permettre par la double nationalité la participation du plus grand nombre à la prise de décision ! Il ne faut pas désespérer : une majorité d'idées promouvant une société ouverte et solidaire prévaudra un jour, y compris en matière de naturalisation. Au Luxembourg, les marchands de la peur ne peuvent prendre le dessus, à moins de courir de grands risques pour la cohésion sociale.

Le toutes-boîtes contre les discriminations

Dépenser de l'argent pour un toutes-boîtes, cela n'arrive pas tous les jours. C'était le cas il y a quelques semaines pour expliquer à la population, en français et en portugais, le dispositif de la nouvelle législation antidiscriminatoire. Pareille présentation sur un flyer résume nécessairement la loi. Dès lors, il est utile de savoir à qui s'adresser pour en savoir davantage, pour être conseillé ou aidé. Il va sans dire que le Centre pour l'égalité de traitement (CET) y est mentionné, puisqu'il s'agit en quelque sorte de l'enfant créé par cette loi. Soit dit en passant, ce Centre n'a pas été associé à la conception, ni à la réalisation de ce flyer !

Le document énumère encore deux ministères ainsi que l'Inspection du travail et des mines et informe que des organisations non gouvernementales ou des syndicats sont éligibles sous certaines condi-

tions. Comme les uns et les autres sont peu nombreux, on aurait pu s'imaginer que le flyer les mentionne, plutôt que d'amener l'intéressé à faire une recherche pour trouver les ONG éligibles.

Comme le CET n'a pas pu fournir tous les noms des ONG éligibles, il faut attendre que le ministère de la Justice les dévoile ! Dommage que le flyer toutes-boîtes n'ait pas fourni ces précisions.

Vive la cohérence

Il y a deux mois, j'ai soulevé la question de savoir si le ministre Schmit allait avaliser le projet de fonctionnement du Centre de rétention à construire, projet qu'il a fait élaborer. Il l'a fait : bravo. Nous aurons l'occasion de revenir là-dessus.

Coordination – comment s'écrit ce mot ?

Le ministère de la Famille et de l'Intégration est l'autorité de gestion du Fonds européen pour les réfugiés : les porteurs de projets y introduisent leurs propositions, un haut comité des sages propose des choix à la ministre. A aucun moment, il n'est question de concertation, ni de coordination des contenus, on distribue l'argent, c'est tout. Aucun promoteur ne saura par après ce que font les autres, l'essentiel étant que chacun aura été servi, en grignotant un peu par-ci et par-là, selon le volume financier à distribuer. D'aucuns diront que c'est l'illustration d'une absence de politique, ce qui est faux : c'est l'essence même de la politique du ministère de la Famille.

Serge Kollwelter



**conseils et informations
pour parents
anonyme et confidentiel**

lundi et vendredi 9:00 à 12:00
mercredi 16:00 à 19:00

**elterentelefon
écoute parents
26 64 05 55**

www.12345kjt.lu